

COMMUNIQUE DE PRESSE

Votre aéroport se transforme. Saison 2.

L'aéroport Marseille Provence continue sa transformation avec une nouvelle signalétique et une nouvelle dénomination des terminaux, des halls et des parkings.

Marignane, le 15 novembre 2017

En 2015, l'aéroport a lancé un important plan d'investissement de 500 millions d'euros afin de transformer l'aéroport en tenant compte des prévisions de trafic à 15 ans.

Un plan ambitieux, sans précédent dans l'histoire de l'aéroport, dont l'objectif est de créer de la valeur pour demain, d'améliorer l'expérience passager et de faire de l'aéroport Marseille Provence une référence en Europe en matière de qualité de service et d'efficacité opérationnelle.

Dans ce cadre, et après une première étape qui a notamment consisté à transformer le parvis de l'aéroport en un espace de vie piétonnier et paysager, à construire une nouvelle gare routière afin d'augmenter sa capacité d'accueil, **l'aéroport Marseille Provence est heureux de dévoiler aujourd'hui une nouvelle signalétique qui permet de faciliter les accès, la circulation et l'orientation à l'aéroport.**

Concrètement, quels sont les changements visibles à compter de ce jour ?

Ce mercredi 15 novembre, l'aéroport Marseille Provence confirme son unité : **AMP, c'est un aéroport et 2 terminaux.**

Ces différents changements de nom permettent d'harmoniser le positionnement des 2 terminaux pour une meilleure lisibilité, et permettent à l'aéroport de se rapprocher des standards aéroportuaires internationaux.

- **Au niveau des halls et des terminaux :**

Vous pouvez découvrir deux terminaux...

Le terminal 1, ou t1.

Il regroupe les halls historiques et emblématiques de l'aéroport à savoir,

> Les actuels **halls 1 & 2**, qui deviennent le **hall A**

> Les actuels **halls 3 & 4**, qui deviennent le **hall B**

Le terminal 1 propose dorénavant deux entrées principales : le hall A, anciennement halls 1 et 2, et le hall B, anciennement halls 3 et 4.

Quelle particularité offre ce terminal ?

Le terminal 1 offre davantage de services et de confort, dans une ambiance chaleureuse, confortable, accueillante et régionale.

Il est identifié par une palette de couleur reflétant le "Grand large", une ambiance tournée vers l'horizon.



Le terminal 2... le nouveau nom de mp²

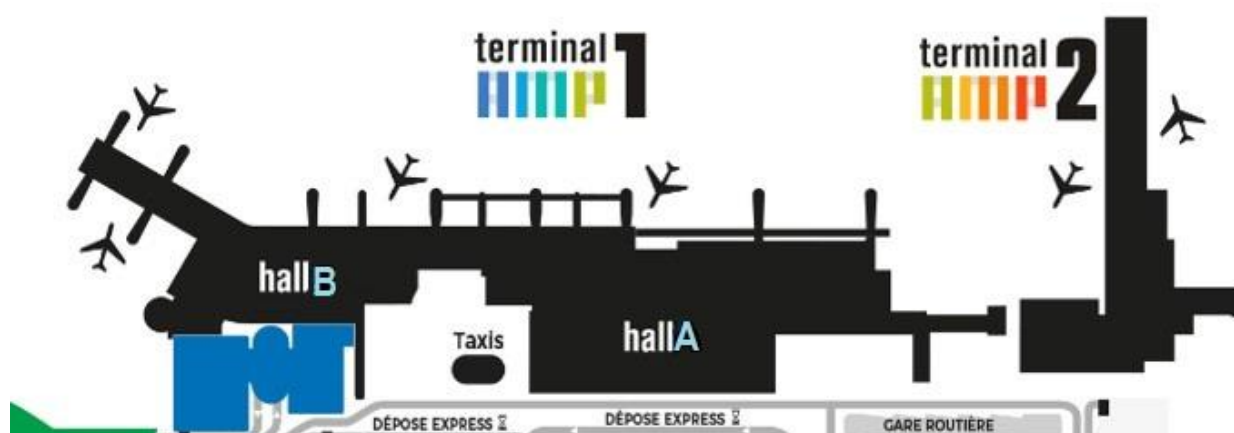
Le terminal 2, ou t2, garde sa vocation première : proposer des voyages bas tarifs.

Il est identifié par une palette de couleurs reflétant le "Smart & Co" dans une atmosphère "loft malin" qui incarne le dynamisme et l'enthousiasme tout en offrant un accueil attentionné et décontracté.

Sa transformation est intégrée dans le plan d'investissement avec, d'ici avril 2019, la création de 2 nouvelles salles d'embarquement, et l'extension des 6 salles d'embarquement existantes.



Plan général de l'aéroport



- **Au niveau des salles d'enregistrement :**

Le **hall A** compte **4 files d'enregistrement** :

- La **file A1**, anciennement A
- La **file A2**, anciennement B
- La **file A3**, anciennement C
- La **file A4**, anciennement D

Le **hall B** compte 2 zones d'enregistrement

- La **zone d'enregistrement B1**, anciennement hall 4
- La **zone d'enregistrement B2**, anciennement hall 3

- **Au niveau des zones d'embarquement.**

Le **hall A** compte **2 zones d'embarquement** :

- La **zone d'embarquement 1**, au RDC (anciennement hall 1)
- La **zone d'embarquement 2**, à l'étage (anciennement le hall 2)

Le **hall B** compte **2 zones d'embarquement** :

- La **zone d'embarquement 3**, (anciennement hall 3)
- La **zone d'embarquement 4**, (anciennement hall 4)

Les parkings aussi se simplifient !

Les parkings existants changent de noms afin de mieux refléter leur fonctionnalité :

> **2 nouvelles zones « Dépose Express »** sont disponibles devant le hall A et le hall B, offrant 8 minutes de stationnement gratuit.

> **Les Parkings P2 et P10 changent de nom** pour mieux illustrer leur fonctionnalité première : **“stationnement minute”**, offrant 30 minutes de stationnement gratuit pour le terminal 1, et 15 pour le terminal 2.

Vous retrouvez ainsi **3 parkings “minute”** :

- le parking minute Hall A, anciennement le P2
- le parking minute Hall B, anciennement le P10
- le parking minute terminal 2, anciennement mp²

Chaque parking minute est associé à un hall de départ ou d'arrivée, pour une meilleure orientation.

> Le « **chèque parking** » devient le parking **“Super Eco”**.

Ce parking est connu pour être le moins cher de l'aéroport. Une navette permet de rejoindre les terminaux en 5 minutes.

> Le parking « **durée XXL** » devient le parking **“Extra Long”**.

Ce parking est idéal pour les longs séjours de 25 à 90 jours. L'accès aux terminaux se fait à pied. Il faut compter entre 7 à 9 minutes.

L'offre tarifaire des parkings est ainsi classifiée en trois gammes :

- > Les parkings premium, P1 et P6 au contact des terminaux,
- > Le parking classique, P5, à proximité des terminaux,
- > Les parkings éco, P3 et P7

A noter. Les **parkings avec des numéros** sont disponibles en accès direct **sur place** et via la **réservation en ligne**. Les parkings avec des noms sont uniquement réservables en ligne.

Où trouver toute l'information ?

L'ensemble des informations est disponible sur le site de l'aéroport Marseille Provence.

www.marseille.aeroport.fr

Pour visualiser l'ensemble des changements, vous pouvez [télécharger la brochure](#) ou visualiser le [film sous ce lien](#).

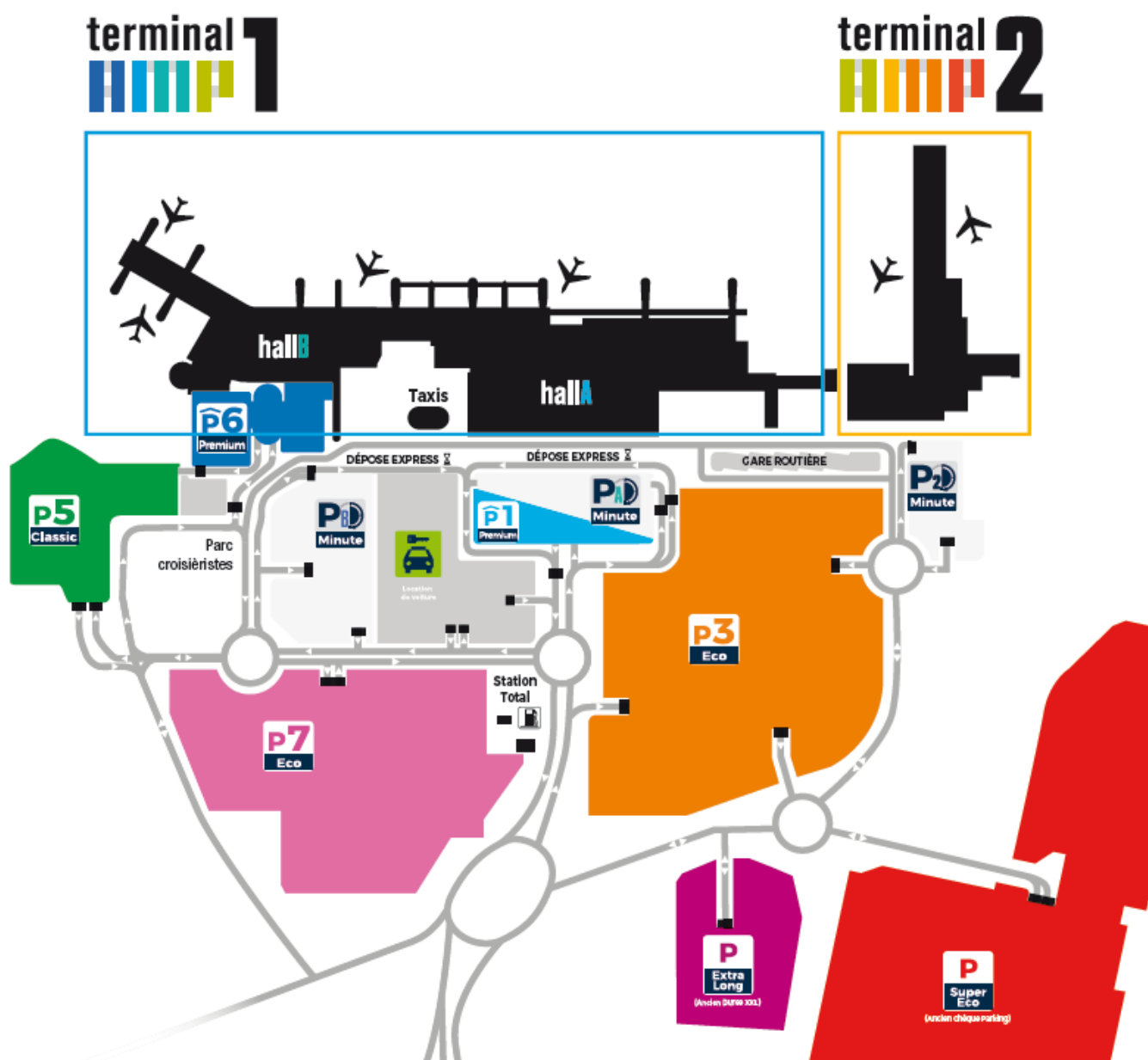
Quand ces changements seront-ils effectifs ?

Ces différents changements sont opérationnels depuis ce 15 novembre 2017 au matin.

Comment les passagers et visiteurs seront-ils informés?

Les passagers, visiteurs, professionnels sont informés via une importante campagne d'information. Des hôtesse seront présentes jusqu'au 22 novembre afin de guider les voyageurs.

Le plan de l'aéroport Marseille Provence avec les nouvelles dénominations.



“Construire l'aéroport de demain, un projet audacieux à l'image des ambitions du territoire”

A propos de l'Aéroport Marseille Provence

En 2016, l'Aéroport Marseille Provence (AMP) a accueilli **8,5 millions de passagers** et **55 900 tonnes de fret**, ce qui le positionne comme le 4^{ème} aéroport français en termes de trafic passagers et 1^{er} aéroport régional français pour le fret express et 1^{er} pour la méditerranée occidentale. Grâce à son emplacement privilégié et aux investissements réalisés, l'aéroport accueille **36 compagnies aériennes régulières** qui desservent plus d'une **centaine de destinations en vols directs** dans 25 pays (programme annuel). En 2016, le chiffre d'affaires d'AMP s'élève à près de 134 millions d'euros.

Le site de l'aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui près de **200 entreprises** pour plus de 5 500 salariés dont 380 salariés d'AMP.

Contacts presse

Audrey Le Blanc
Tél. +33 (0) 4 42 14 26 09
presse@mrs.aero

Marion Artieres
Tél. +33 (0) 4 42 14 29 35



www.marseille.aeroport.fr